



CSE ZONE DE PRODUCTION ATLANTIQUE

Juin 2023

*À vos côtés,
toute l'année !*



Journal du CSE Réseau ZPA

Journal des CSE de SNCF Réseau

Le mois de mai a été marqué par l'accélération du morcellement de la SNCF : la disparition de la SAS Fret SNCF qui serait remplacée par deux sociétés distinctes, la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) issu en grande partie d'Optim'Services et de plusieurs services provenant des différentes SA du GPU, la poursuite du déploiement de Maintenir Demain.

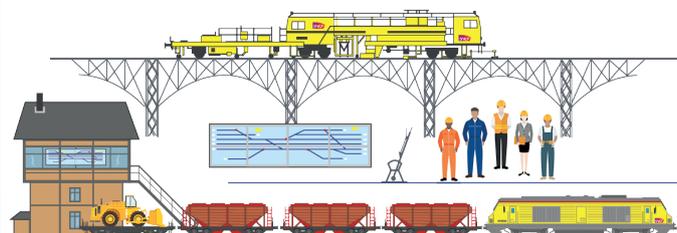
Cependant, l'UNSA-Ferroviaire continue d'agir et d'intervenir pour défendre les salariés du ferroviaire. C'est le cas, notamment, avec la mise en place de revendications de longue date concernant les augmentations des EVS, titres restaurants et indemnités de télétravail, lors de la réunion de revoyure prévue dans le cadre de la NAO 2023, ou encore en permettant aux régulateurs sous-station (RSS) d'avoir enfin une

prise en compte du temps dédié aux remises de service.



Et pour notre périmètre ?

Vos élus suivent avec attention les différents dossiers en cours et sont force de proposition pour veiller aux conditions de travail de tous les agents.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



PAI DE VIERZON

CSP N°2 du 15 mai 2023



La Direction de l'EIC Centre Limousin a rappelé le cadre de cette CSP : donner de la matière et de la réflexion.

Concernant la matière, les représentants du personnel ont eu la présentation de l'étude du dimensionnement des postes, puis de l'étude de pesage des postes qui ont été effectuées par la Direction générale de l'exploitation et système (DGEX).

Pour la réflexion, l'UNSA-Ferroviaire a été force de proposition.

Certaines de nos demandes ne sont pas encore gravées dans le marbre, car même si la Direction de l'EIC les approuve, elles doivent être entérinées par le national.

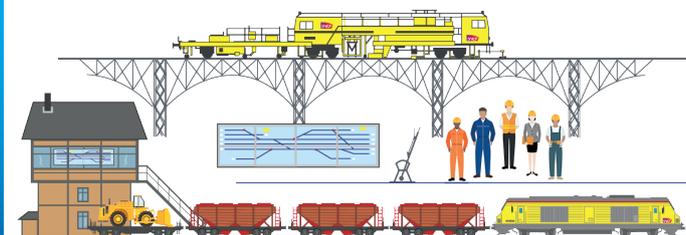
Les conclusions de l'étude de dimensionnement faisaient apparaître deux solutions :

- Solution 1 → 3 postes en 3x8, 7 jours sur 7 ;
- Solution 2 → 1 chef circulation (CCL) + 1 agent circulation (AC) en 3x8 7 jours sur 7 et 1 AC en 3x8 du lundi au vendredi.

L'UNSA-Ferroviaire s'est opposée au 2^e projet, car cela aurait entraîné :

- Des suppressions de postes supplémentaires ;
- Des pertes d'EVS pour les agents classe 4 ou 5, avec pour conséquence une perte d'attractivité pour le poste ;
- Moins de robustesse en cas d'incident ;
- Une dégradation de la vie du collectif ;
- La disparition de périodes creuses pour étudier la réglementation et ses évolutions.

La direction a été réceptive aux arguments de l'UNSA-Ferroviaire en validant la 1^{re} solution. Mais notre organisation syndicale sera vigilante sur la pérennité de ce choix.



UNSA-Ferroviaire

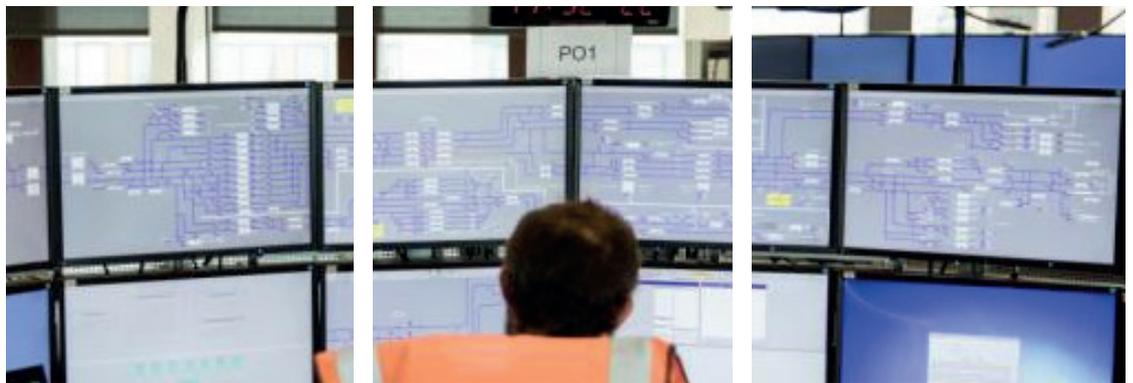
19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



À la suite de l'étude du pesage des postes,
trois scénarios ont été présentés :

	Scénario A			Scénario B			Scénario C		
	Classe	Missions associées	Rég de travail	Classe	Missions associées	Rég de travail	Classe	Missions associées	Rég de travail
CCL	6	TES A, B, TSAE 4, 5 + autres missions à travailler	3x8 7/7	6	TES A, B, TSAE 4, 5 + autres missions à travailler	3x8 7/7	6	TES A, B, TSAE 4, 5 + autres missions à travailler	3x8 7/7
AC Nord	4	TES A, B STEM, COSIT/RR	3x8 7/7	4	TES A, B STEM	3x8 7/7	4	TES A, B STEM	3x8 7/7
AC Sud	5	TES A, B	3x8 7/7	5	TES A, B	3x8 7/7	5	TES A, B	3x8 7/7
Temporaire 2 ans avec REX (sécurisation mise en exploitation)				2	COSIT/RR* * Voir qui reprend le reste du temps	2x8 semaine	2	COSIT/RR* * Voir qui reprend le reste du temps	3x8 semaine adossé au fait d'avoir un contrat de presta.



La direction de l'établissement a rappelé qu'elle devait fournir des arguments au niveau national pour qu'un des scénarios soit validé. Actuellement pour l'EIC, le scénario « A » est déjà une avancée par rapport à l'étude de dimensionnement. Mais ce choix n'est pas définitif.

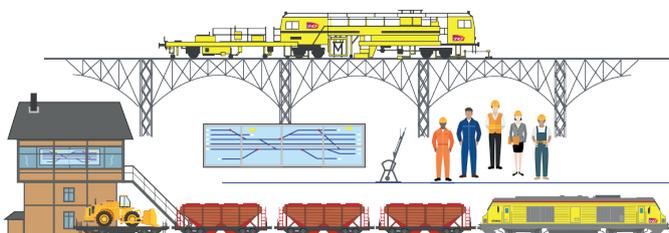


L'UNSA-Ferroviaire s'est positionnée sur le scénario « C » qui a moins d'impacts sur l'emploi, avec la création de postes temporaires.

Enfin, lors de cette réunion, l'entreprise en a profité pour aborder le sujet de l'examen de CTRC (ancien TTMV). Un comité interne à l'établissement ainsi qu'un comité d'évaluation auront lieu le 23 juin, et une épreuve de sélection se déroulera le 8 octobre 2023.

La direction a demandé aux représentants du personnel d'inciter les agents indécis à s'inscrire au concours. Elle a précisé que le critère de l'ancienneté ne sera pas le seul pour obtenir un poste au PAI.

Même s'il y aura d'autres critères, que l'UNSA-Ferroviaire a demandé à avoir, il est assez facile de faire le lien entre les deux sujets.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



Compte-rendu du CSE du 31 mai

Point sur les recrutements 2023

Une bonne et une mauvaise nouvelle



La bonne nouvelle, et unique sujet de satisfaction pour les services RH de la ZPA, est un volume de recrutements qui devrait atteindre 400 agents pour le premier semestre 2023.

Tous les acteurs se sont impliqués pour atteindre ce résultat inédit sur la ZPA.

Mais voilà la mauvaise nouvelle !



Passés les satisfécits, une dure réalité vient assombrir le tableau.

Les Infrapôles devront certainement se satisfaire de cette seule vague d'embauches pour 2023.

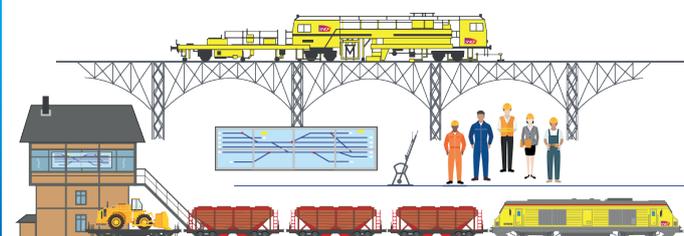


Pour quelles raisons ?

- Le budget 2023 a été élaboré mi-2022, dans l'euphorie de la période post Covid-19, et, malheureusement, sans tenir compte de l'inflation que le gouvernement français tente de juguler sur le dos des travailleurs.
- Le budget « recrutements » a donc été revu à la baisse, le Directeur de la ZPA, Franck RENAULT, devant revenir sur ses promesses de fin 2022 compte tenu des injonctions du Président de la SA SNCF Réseau, M. CHABANEL.
- L'appareil de formation est saturé. Recruter sans pouvoir former « immédiatement » serait un non-sens ouvrant la porte aux démissions des jeunes qui veulent, sans délai, se sentir « utiles à leur employeur ». L'UNSA-Ferroviaire s'était inquiétée de l'évolution de l'appareil de formation avec l'utilisation des seuls Campus formation : notre analyse était juste !
- La prévision des départs (licenciements et démissions) a été surévaluée par les experts RH.
- Il suffit de faire la soustraction « budget moins réalisé » pour constater que le résultat flirte avec zéro. Seuls les EIC pourront finaliser les recrutements nécessaires afin d'essayer de couvrir les postes vacants !



L'avenir n'est donc pas rose pour la production de Maintenance et Travaux. Les projets phares comme AFSB (autoroute ferroviaire sud Bordeaux) et AFNT autoroute ferroviaire nord Toulouse) ne risquent rien, la caste politique fera le nécessaire pour prioriser ces chantiers ! L'UNSA-Ferroviaire est inquiète pour toute la charge de travail qui devra être « arbitrée », et donc, malheureusement, pour les cheminots. Car cela se fera certainement au profit de l'externalisation !



À vos côtés,
toute l'année !



La ZPA se voile la face sur vos conditions de travail !

Vos élus UNSA-Ferroviaire ont interrogé la Direction de la ZPA sur l'obligation de l'employeur de fournir des vestiaires ou meubles conformes concernant les vêtements de travail et/ou les EPI.

La réponse du Directeur de la ZPA est claire et décomplexée : les obligations sont respectées sur le périmètre de la ZPA ! Charge aux élus de faire remonter les situations non conformes !

On croit rêver...

En l'absence d'un état des lieux auprès des établissements qui serait organisé

par la direction, les agents (par la voix de leurs représentants du personnel) doivent demander le respect du Code du travail.

L'inversion de la hiérarchie des normes est bien « en marche » sur la ZPA.

Donc, pour l'UNSA-Ferroviaire, mettons la ZPA face à la réalité ! Si vous ne pouvez pas ranger vos vêtements de travail et/ou vos EPI ainsi que vos effets personnels, alertez votre hiérarchie et les représentants du personnel.

L'union fera la force !

Quand l'intérêt individuel de certains « capitaines » passe avant la reconnaissance du travail de l'équipage...



Encore une « bonne nouvelle » pour améliorer la performance et le moral des cheminotes et cheminots !

Les agents contractuels sont aussi soumis au bon vouloir de leur hiérarchie pour ce qui concerne leur augmentation salariale. Chaque année, une enveloppe ZPA est partagée « équitablement » entre les établissements. Charge à ces derniers de faire le nécessaire pour rémunérer au plus juste la performance et l'engagement des agents contractuels.

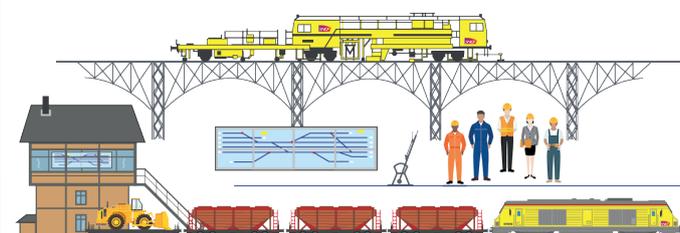
Si on vous disait que cette enveloppe n'a pas été consommée dans sa totalité en 2023, vous nous ririez au nez ?

Et bien, vos zygomatiques vont avoir du travail !

Le constat est affligeant ! À croire que certains DET pensent être félicités pour leurs « économies ».

De plus, les quelques mauvais élèves ne sont pas forcément « réprimandés » à la hauteur du mal occasionné.

Un scandale pour l'UNSA-Ferroviaire ! Après un courage, voire une cohérence managériale, qui n'est pas à la hauteur, cette économie sur le dos des « rameurs » ne va pas faire avancer sereinement le bateau !





VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Prénom	Nom	Mail	Tél.	Prénom	Nom	Mail	Tél.
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Mickael	Lecuyer	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Benoit	Jégo	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Yannick	Cantegrel	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Virginie	Renaudin	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Jean-Paul	Araujo	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Jean-François	Agullo	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91
Représentant Syndical de la délégation UNSA-Ferroviaire							
Pierre-Henri	Vallade	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14				

- POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS : vallade.ph@unsa-ferroviaire.org
- RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES : sos.harcelement.zpa@gmail.com
- POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

Contactez-moi(s) !

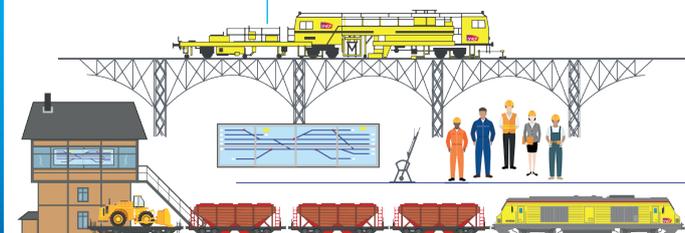


La newsletter, c'est :

- ▶ de l'information ferroviaire
- ▶ un magazine mensuel
- ▶ l'actualité revendicative



**Ne cherchez plus
l'information,
laissez-la venir à vous !**



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org